

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du MERCREDI 15 OCTOBRE 2014.**

### **L'ordre du jour était le suivant :**

- a- Bilan des Journées du Patrimoine
- b- Dossier subvention Leader
- c- Organisation de la journée du 11 novembre
- d- Préparation de L'Assemblée Générale de janvier
- e- Questions diverses.

Etaient présents 9 membres du CA (sur 12, les 3 absents étaient excusés), plus une dizaine d'autres membres de SHP, dont Madame le Maire.

### **a- Bilan des Journées du Patrimoine**

Les participants à la réunion, particulièrement ceux qui ont travaillé à l'élaboration, au montage et à la présentation de l'exposition ont exprimé leur satisfaction, et plus encore celle des visiteurs qui nous ont tous félicités et encouragés à poursuivre. A cet égard deux citations du Livre d'or, parmi de nombreuses autres, résument le sentiment général :

*"Bon début pour la nouvelle association. Idée merveilleuse que cette promenade parmi les photos de "mon Sannat", sans oublier le bel hommage aux Poilus Sannatois! Merci à tous et BRAVO."*

*"Exposition très intéressante donnant envie à tous d'ouvrir les yeux sur notre petit patrimoine (à conserver absolument), permettant de retrouver ses racines, de se rencontrer et de discuter entre gens partageant le même territoire. Bravo pour vos idées et votre investissement."*

Tous les visiteurs (une centaine) nous ont invités à renouveler une telle exposition. Ce sera le cas à l'occasion du 11 novembre (voir point C).

### **b- Dossier Subvention Leader**

JP Buisson présente l'historique de la constitution du dossier, puis les différents éléments, notamment la liste des investissements proposés. Il a rencontré le Directeur du Pays Combrailles en Marche qui l'a conseillé dans la démarche. Le projet vise à équiper de moyens numériques l'association afin qu'elle puisse réaliser son travail d'inventaire, d'archivage, de production de documents, de communication et de valorisation.

Les achats seront constitués d'un enregistreur du type dictaphone, d'un appareil photo, d'un caméscope, d'un ordinateur portable, d'une imprimante, d'un GPS et des accessoires nécessaires.

Il présente le plan de financement qui est accepté à l'unanimité. Il s'élève à un total de 2394€ ainsi réparti :

Autofinancement de SHP : 483€    Commune de Sannat : 860€    Programme Leader du Pays de Combrailles en Marche : 1051€.

Un problème risque de se poser, c'est celui de l'avance de fonds, car si la subvention de la commune pourra précéder les achats, celle de Leader les suivra. La trésorerie de SHP pourrait ne pas suffire en attendant le remboursement des factures par Leader. Pour cela des demandes d'aides ont été formulées auprès des élus, député, sénateurs, et Vice-président du Conseil Général chargé de la Culture et du Patrimoine. Le contexte de fin d'année n'est pas le plus favorable pour obtenir satisfaction, qui plus est en période de restrictions budgétaires ! Si la trésorerie venait tout de même à manquer, des membres de SHP s'engagent à avancer l'argent nécessaire à l'association car il serait dommage de passer à coté d'une telle opportunité.

### **c- Organisation de la journée du 11 novembre**

En accord avec l'association des Anciens Combattants et de la Municipalité, SHP apportera sa contribution à la cérémonie du 11 novembre à l'occasion du centenaire du déclenchement du premier conflit mondial. Ses membres liront des fiches biographiques consacrées aux soldats Sannatois morts en 1914. Un hommage identique sera rendu chaque année aux disparus des années suivantes, jusqu'en 2018.

Par ailleurs SHP présentera à la salle Paul Riffat une exposition sur la guerre à partir de documents officiels ou familiaux qui seront centrés davantage sur les poilus Sannatois que sur la guerre en général. Pour cela nous renouvelons notre appel, déjà assez bien entendu, aux généreux donateurs ou prêteurs qui disposent de documents du genre, lettres, cartes postales, photos, ou objets concernant cette période de 14-18.

### **d- Préparation de l'Assemblée Générale**

Le détail de l'organisation de l'AG et son ordre du jour seront évoqués plus tard, mais le Président souligne la nécessité de fixer la date assez tôt afin que les adhérents soient informés suffisamment à l'avance pour prendre leurs dispositions, notamment ceux qui habitent loin.

Le choix du jour, un soir de la semaine, ou dans la journée un week-end, conditionne également le type d'AG et sa tonalité. Veut-on en faire une simple réunion administrative risquant de rassembler un nombre réduit d'adhérents en l'organisant un soir de semaine à 18h, comme pour les réunions ordinaires ? Ou bien veut-on en faire le rendez-vous annuel du plus grand nombre d'adhérents qui donnerait l'occasion de rencontrer des personnes que l'on a peu l'habitude de voir, tout en dynamisant l'association par ses encouragements et ses propositions ?

Une grande respiration annuelle collective ne peut qu'entretenir et amplifier le dynamisme dont notre jeune association fait preuve, dynamisme qui enchante ses initiateurs qui tiennent à remercier tous ceux qui les ont ainsi suivis dans l'aventure. Considérant que notre association a la particularité de compter une part importante de membres résidant à l'extérieur de la commune, souvent assez loin (un tiers ont leur

résidence principale hors département), l'option du rendez-vous annuel un dimanche a été retenue.

Pour que l'événement soit un peu plus marquant et la journée attirante, il a été proposé un programme qui pourrait être le suivant :

AG le matin de 10 à 12h – Repas ou buffet à midi – Parallèlement une expo sera organisée, deux ou trois diaporamas seront présentés sur grand écran, ainsi que le site internet de SHP qui pourra être expliqué à ceux qui ne l'utilisent pas ou peu et commenté. Cela permettra de recevoir les suggestions que l'auditoire pourra faire en vue d'une amélioration (Rappel de l'adresse du site pour les nouveaux adhérents <http://sannathetp.weebly.com/> ). Et pourquoi, si le désir s'en exprime, l'animation ne serait-elle pas un peu plus festive ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions. Les statuts ayant prévu que l'AG annuelle devait se dérouler en janvier, nous l'avons fixée le **dimanche 11 janvier 2015**. S'il s'avère que ce mois, qui avait été choisi parce qu'il marque le début de l'exercice, ne convenait pas pour un tel rendez-vous, nous pourrions lors de cette AG du 11 janvier modifier les statuts. A voir...

#### **e- Questions diverses**

Logo de SHP :

Anne-Marie Maletterre suggère qu'une ancienne photo de l'église serve de base pour le logo de l'association et propose de réfléchir au graphisme du sigle SHP à accoler. Le logo est en quelque sorte la vitrine d'une organisation, de ce qu'elle veut être et veut montrer. Il serait intéressant que des sensibilités diverses s'expriment à travers différentes propositions, à base de photos ou de dessins, stylisées ou réalistes, symboliques ou figuratives, en couleurs ou en noir et blanc etc.... Afin d'offrir une variété de propositions qui traduiront l'image que l'on veut donner de l'association à travers le logo, il serait intéressant de nous faire plusieurs propositions, de contenus et de styles différents. Une future AG fixera alors son choix. Dès que des propositions nous seront fournies par fichier informatique nous les diffuserons afin d'alimenter la pompe à idées. Merci à Anne-Marie de lancer le mouvement.

Ecomusée :

JP Buisson évoque la nécessité de ne pas laisser disparaître ces éléments importants du patrimoine que sont les objets ou les outils d'autrefois, ceux de la vie quotidienne, de l'activité économique, agricole, artisanale ou commerciale et de l'activité sociale, notamment scolaire. La question sera développée en commission 2.

La réunion s'est terminée par fixation de la date de la prochaine réunion de bureau.

Elle se déroulera le **mercredi 19 novembre à 18h**.

Bonne lecture.

Jean-Pierre Buisson.